

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 5

Artikel: L'aviation d'appui tactique et les engins sol-sol de faible et moyenne portées
Autor: Henchoz, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aviation d'appui tactique et les engins sol-sol de faible et moyenne portées

Il ne manque pas de gens pour saisir chaque occasion d'annoncer la fin prochaine de l'aviation de combat pilotée. Nous avons précédemment exposé¹ nos idées sur un des aspects particuliers de ce sujet, celui de la défense aérienne. Voyons aujourd'hui ce qu'il en est dans le domaine de l'aviations tactique, c'est-à-dire des formations de chasseurs-bombardiers chargés d'appuyer indirectement ou directement par leurs feux les troupes terrestres.

Vouloir refaire ici l'histoire de l'aviation d'appui tactique serait fastidieux. Depuis 1916 où, sur la Somme et en Palestine, les chasseurs d'alors ont pour la première fois attaqué avec leurs mitrailleuses des colonnes en marche, l'aviation d'appui a démontré chaque fois que l'occasion lui en était offerte, la redoutable efficacité de ses moyens. Si, en période de paix, l'intérêt pour le chasseur-bombardier semble parfois diminuer, la cause n'est pas à chercher dans la valeur même de ce moyen de combat. La mode d'aujourd'hui est aux armes de dissuasion. Il est clair désormais que le chasseur-bombardier ne figure pas particulièrement en bon rang parmi les moyens capables d'empêcher la guerre. L'intérêt de l'aviation d'appui ne se manifeste qu'au cours des opérations. Ce n'est qu'à ce moment-là que, bien souvent, les chefs prennent conscience de sa valeur et font un très large appel à sa coopération.

Si certaines raisons tout à fait valables, inspirées par la conduite générale de la guerre aérienne, font accorder la priorité au chasseur pur dans l'équipement actuel, nous sommes par contre en droit d'admettre que dès que les pre-

¹ Voir RMS nos. 1 et 3, 1960.

miers chocs sur terre se produiront, tous les moyens pouvant être distraits de la bataille aérienne seront à nouveau dirigés vers la bataille terrestre.

L'intérêt de l'appui tactique réside dans un certain nombre de faits essentiels que nous voudrions brièvement rappeler. Depuis qu'il existe, on a demandé à l'avion d'appui de mettre en valeur ses aptitudes particulières, mobilité, rayon d'action, vitesse, pour attaquer et détruire des objectifs que les armes terrestres n'étaient, pour diverses raisons, pas capables d'atteindre. Le chasseur-bombardier a vu la somme et la variété de ses tâches grandir au fur et à mesure que ses performances augmentaient et que ses moyens de feu devenaient plus puissants et plus efficaces. Destruction de troupes, de positions, d'ouvrages de toutes sortes, encagement du champ de bataille par la mise hors d'usage des points de passage obligés, neutralisation des réserves, sont autant de missions courantes. Couverture aérienne, lutte antichar, appui direct de l'infanterie sont réalisés également dans certaines situations. Toutes ces tâches sont demandées à l'avion d'appui qui les exécute de son mieux.

La mission de l'aviation d'appui ne se limite toutefois pas à cela. En lui attribuant le rôle de « réserve mobile du commandant en chef de l'armée » notre Général avait parfaitement saisi les services que cette force, conservée dans sa main, pouvait rendre sur le plan de la conduite générale des opérations. Par sa mobilité extrême, son aptitude à réaliser des concentrations élevées de moyens, par sa capacité de déplacer rapidement d'un point sur un autre fort éloigné le centre de gravité de son action, par son aptitude à influencer la situation aérienne dans la zone de combat, la force aérienne tactique représente un élément majeur dans les opérations fluctuantes que permettent de réaliser de grandes masses de moyens motorisés, mécanisés ou aéroportés, et ceci sous la menace constante de l'arme atomique.

L'apparition de divers types d'engins sol-sol de faible et moyenne portées dans les forces armées de l'URSS et des

Etats-Unis, peut donner à penser que la relève du chasseur-bombardier a commencé. Qu'en est-il exactement?

La gamme de ces engins est étendue ; elle va, du côté soviétique par exemple, du projectile fusée M-31 d'une portée de 6 kilomètres aux grands T-1 qui atteignent 1000 kilomètres. Mais peut-on encore parler d'engins lorsqu'il s'agit de projectiles à très faible portée, non guidés et disposant d'ogives ordinaires ? Certainement pas ! Nous sommes là dans le domaine de l'artillerie à fusée, dans un domaine donc relativement ancien. Il s'agit tout au plus de remplacer par de nouveaux matériels des tubes démodés. Nous ne pensons pas qu'en introduisant ces nouveaux matériels, les artilleurs visent à satisfaire d'autres demandes que celles qui leur ont été adressées jusqu'ici. Il en va certainement de même pour les engins du type Little John et Honest John des Américains. Même munies d'ogives nucléaires, ces fusées ne recherchent certainement pas d'autres buts que le canon atomique de 280 par exemple.

C'est au-delà des portées de 40 à 50 kilomètres que la question du remplacement du chasseur-bombardier par l'engin commence réellement, selon nous, à se poser. L'engin est à même d'intervenir à son tour dans une zone qui jusque-là était le champ d'action primaire de l'aviation tactique, une zone dans laquelle, avec le bombardier moyen ou lourd, elle était seule à pouvoir agir. Il est incontestable que l'engin possède sur l'avion quelques avantages dont on serait vite tenté de faire une supériorité. L'engin n'est pas tributaire de la météo et de l'obscurité. Pratiquement il ne peut être intercepté et les possibilités pour ceux à qui il est destiné d'être prévenus de son arrivée sont pour ainsi dire nulles. Ces trois avantages sont de taille. Sont-ils toutefois suffisants pour faire irrémédiablement pencher la balance de ce côté?

Nous avons déjà vu dans un précédent article le degré de précision que l'engin pouvait atteindre. Il semble être de l'ordre de 1 ‰. Cela est excellent, mais insuffisant toutefois aussi longtemps qu'une charge extrêmement puissante — et

qui ne saurait être que nucléaire — n'est pas utilisée. On se représente mal en effet la destruction d'un ouvrage ou d'une position avec un taux d'exactitude qui exclut pratiquement tout coup direct au but.

Un autre élément nous semble revêtir encore plus d'importance. Les objectifs susceptibles d'une destruction en profondeur sont de différents ordres. Leur état lui-même est variable. On peut établir à l'avance une liste d'ouvrages, de ponts, de gares, de nœuds ferroviaires ou routiers importants, et calculer les éléments de tir pour les projectiles qui doivent en assurer la destruction. Le moment venu, qui sera choisi en fonction de l'idée de manœuvre, on pèsera sur le bouton. Cette façon de faire est la seule concevable sur le plan stratégique avec les ICBM à très longue portée. Elle peut également être envisagée sur le plan tactique dans l'offensive, où l'assaillant mène l'action à sa guise. Les choses se compliquent toutefois quelque peu dès l'instant où la destruction d'un objectif connu n'a de sens qu'en fonction de son degré d'occupation par l'ennemi. Le choix du moment le plus favorable ne peut être déterminé autrement que par une observation réalisée à l'objectif lui-même, observation que l'engin est incapable d'effectuer. Les choses enfin se compliquent beaucoup plus lorsque les objectifs possibles sont inconnus, qu'il faut tout découvrir, leur emplacement, leur nature, leur état, leur défense, leur comportement, voire même leur intention. L'artilleur saurait-il un seul instant ouvrir le feu sur un objectif qu'il n'a pas repéré, qu'il ne voit pas et dont il ne sait pratiquement rien ? Le tir d'engins, que l'on peut ici considérer comme une extrapolation du tir au canon, ne saurait se passer d'une observation au but efficace. Mais qui pourra la lui fournir, si ce n'est l'avion, seul moyen capable d'aller « voir » à la verticale de l'objet, seul à même de rapporter un renseignement « pensé » et de le transmettre dans des délais supportables ? Et puis, quel intérêt pourra représenter le tir d'un engin sur un objectif dont l'emplacement et l'état varient constamment, si ce tir est réalisé sur la base

de renseignements déjà anciens? Que restera-t-il enfin de tout cela en cas de conflit non atomique?

Nous arrivons enfin à un dernier aspect de cette question sur lequel nous voudrions particulièrement insister. Nous avons en effet nettement le sentiment que c'est celui auquel, bien que son importance soit capitale, on voue le moins d'attention. C'est celui de la force aérienne tactique, en tant que masse de manœuvre sur le plan d'ensemble des opérations. Nous avons signalé au début de cet article le rôle que l'aviation tactique devait absolument pouvoir jouer, celui d'une force indépendante actionnée directement par le commandant en chef. Or qu'est-ce que ce dernier est en droit d'attendre de cette force?

La défense de notre pays est soumise aujourd'hui, que nous le voulions ou non, à un certain nombre d'impératifs. Nous ne pouvons pas choisir la forme de conflit qui correspond le mieux à nos penchants traditionnels. Certes ceux-ci doivent permettre à notre armée de conserver son visage. Nous devons nous préserver de tout changement brutal de notre appareil militaire. Nous ne pouvons toutefois renoncer à y faire figurer en bonne place, à côté d'un contingent important conçu et équipé pour la défense statique et territoriale, une puissante masse de manœuvre. S'il n'a pas cette réserve mobile, comment le Général pourra-t-il colmater une brèche ou échapper à l'encerclement? Comment interviendra-t-il à temps contre un débarquement aéroporté dans un secteur dégarni? Comment parviendra-t-il à rassembler les moyens de feu nécessaires pour appuyer une contre-attaque, si celle-ci doit se dérouler dans un terrain bouleversé où la plupart des cheminements ont été rendus impraticables?

Arme aveugle et inconsciente, arme faite pour écraser approximativement, l'engin ne saurait satisfaire dans chacun des cas énumérés ici. En tant qu'arme de dissuasion nucléaire, il a certainement sa place dans une force armée qui peut disposer de toutes les armes. Il pourrait être envisagé dans une armée modeste comme la nôtre, si le principe était admis

et la possibilité assurée de nous procurer des moyens atomiques. Mais sa tâche ne serait pas de remplacer l'aviation tactique.

En comparant l'avion piloté et l'engin, on en revient comme toujours à analyser les caractères propres à chaque arme. Ils sont ici fort différents. On ne saurait donc demander à l'une de prendre la place de l'autre. Mais pour que l'aviation tactique puisse conserver cette place qui lui est accordée, il faut qu'elle sorte carrément des chemins battus. Le renouvellement de ses méthodes de combat, l'adaptation de ses matériels aux conditions actuelles sont indispensables.

Colonel P. HENCHOZ

Réforme de l'armée et corps des officiers

Les funérailles récentes du général Guisan ont fourni une nouvelle preuve, particulièrement impressionnante, de l'union profonde que nos traditions nationales ont réalisée entre le pays et l'armée. L'interpénétration originale de nos institutions civiles et militaires a créé entre Jura et Alpes une espèce de Sparte pacifique qui réussit à tirer de ses budgets militaires un rendement exceptionnellement élevé grâce à l'appoint d'un capital ancien et inégalé de bonnes volontés civiles à l'égard de l'armée. Cette étrange symbiose de l'esprit civique et de l'esprit militaire s'incarna et s'exprima avec une silencieuse éloquence mardi après-midi 12 avril dans la foule d'officiers, de sous-officiers et de soldats en uniformes, fraternellement mêlée à Lausanne, sur la place de la Riponne, pour rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle du chef défunt.